

**PRÉFACE D'ALAIN PEYREFITTE DE
L'ACADÉMIE FRANÇAISE**

Vous avez bien voulu me rendre destinataire de *Cheval oblige II*. J'en ai pris connaissance avec beaucoup d'attention.

Vous avez réalisé là un manuel dont ne voudront pas se passer tous ceux qui souhaiteront réellement entrer dans le monde du cheval.

Acceptez mes félicitations pour ce travail méthodique, documenté et intelligent que vous avez mené.

Veillez me croire, je vous prie,
cordialement vôtre,

A Paris, le 27 mai 1999,

Alain Peyrefitte,
Sénateur de Seine et Marne

PRÉFACE DE JEAN-JACQUES GUYON CHAMPION OLYMPIQUE DE C.C.E

Sans rival pendant des millénaires, le cheval demeure notre héritage le plus précieux. Partenaire privilégié, il se vit détrôner, jusque dans son vocabulaire, par le moteur à explosion. Bien sûr, il y eut **perte de contact** mais, contraste inattendu, cette mécanisation va obliger l'homme à des activités de loisirs sportifs.

Ecole de volonté, la pratique du sport va trouver dans les activités équestres, la redécouverte de l'entente à réaliser entre deux êtres vivants ayant chacun sa personnalité. Disciplines ouvertes en parfaite égalité entre cavaliers et cavalières, ces dernières y occupent de plus en plus des places de *leader*.

Ce retour aux sources a pu s'appuyer sur des bases et des procédés de dressage anciens, parfois différents. Mais, comme le démontre Michel FEVRIER dans son manuel *Cheval oblige II*, l'**éducation** comme **fondation** du **cheval-athlète** et pour les plus doués, champions, se doit d'intégrer la connaissance de la « personnalité » tant physique que « morale » du cheval.

Il nous en fait prendre conscience ou, pour le moins, la redécouvrir.

Impliquant la réflexion dans la rencontre de deux volontés, elle apporte les qualités

indispensables que doit posséder « l'homme de cheval ».

Confiance mutuelle dans le respect de chacun, elle devient le lien entre « monter sur un cheval » et « monter à cheval »

A Fontainebleau, le 28 août 1999,

Jean-Jacques GUYON
Maître de manège
du Cadre Noir De Saumur

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Cheval Oblige II est la version finalisée et définitive de *Cheval Oblige*, document de base jamais édité.

Cheval Oblige a été conçu, réalisé et écrit en 1993. A sa création, il se présentait sous la forme d'un document de soixante et onze pages. Il ne contenait que les trois chapitres définissant les « courbettes » dites « longitudinales », « intermédiaires » et « inachevées ». Le cœur de l'ouvrage était né. Il est enregistré à la société des auteurs et compositeurs dramatiques, rue Ballu, à Paris depuis le mois de février 1994.

Au fur et à mesure de sa découverte par les cavaliers, il est apparu nécessaire de préciser certains points très importants pour la bonne compréhension de cette nouvelle approche du cheval. De 1994 à septembre 1998, j'entrepris donc une recherche pédagogique propre à ne laisser aucune zone d'ombre pour optimiser la compréhension du texte. Pour cela, il a fallu surtout bien définir des notions essentielles peu ou prou expliquées dans un premier jet.

Cette recherche a abouti en septembre 1998. De fait, quelques corrections mineures, quoique très importantes, ont été apportées au texte initial ; pour le reste, ce sont des additifs indispensables, suite à un travail de synthèse effectué grâce au dialogue à chaque fois constructif élaboré avec les cavaliers eux-mêmes sur la base de l'observation du comportement du cheval. La soixantaine de photos qui émaillent les propos ainsi rapportés par écrit, donnent un caractère plus clair à chaque explication. Elles se sont avérées très utiles, voire indispensables.

Une fois que les nouveaux textes ont été mis en pages et que les anciens furent remodelés (parfois), il ne restait plus

qu'à trouver le titre. *Cheval Oblige II* m'a paru aller de soi puisqu'il reprenait le « corps » même de *Cheval Oblige* quasiment à la lettre, y incluant simplement un peu plus « d'âme », en quelque sorte, par une approche plus approfondie du mental et du physique de l'animal. J'y ai précisé toutefois les limites, dans la mesure où j'ai écrit quelque part que « je ne suis ni un historien de l'équitation ni un vétérinaire chevronné ».

Cheval Oblige II est enregistré à la société des auteurs et compositeurs depuis septembre 1998.

*La « pensée équine » est, de loin,
supérieure à la pensée équestre,
car elle ne peut obéir qu'à ses
« justes inclinations naturelles ».*

Michel FEVRIER

SOMMAIRE

1°) PRESENTATION DE "CHEVAL OBLIGE II "

| | |
|--|----|
| "LE CHEVAL, CE CELEBRE INCONNU" (Avant-propos d'André Bertrand) | 15 |
| "CHEVAL OBLIGE" | 18 |
| LA PRISE DE CONTACT | 21 |
| LE PHYSIQUE | 24 |
| LE MENTAL | 28 |
| LES RÈGLES DU COMPORTEMENT | 37 |
| LA STRATÉGIE | 42 |
| CONCLUSION | 46 |
| LA METAPHORE DE LA COURBETTE | 49 |

2°) "LA COURBETTE HORIZONTALE"

| | |
|---------------------------------------|-----|
| INTRODUCTION | 54 |
| LA PESANTEUR DU CAVALIER | 56 |
| RAPPEL DES NOTIONS DE BASE | 57 |
| "HATE-TOI LENTEMENT" | 60 |
| L'OBJECTIF DE BASE DE CETTE ETUDE | 61 |
| LE TERRITOIRE DEFENDU PAR LE CHEVAL | 62 |
| Définition de la zone intermédiaire. | 62 |
| Définition de la zone haute. | 64 |
| Définition de la zone basse. | 67 |
| L'ETUDE PROPREMENT DITE | 69 |
| L' ETUDE EXPERIMENTALE | 75 |
| 1°) La Fixation | 77 |
| 2°) L'Ouverture | 82 |
| 3°) L'Etirement De La Ligne Du Dessus | 87 |
| L'EXTENSION PAROXYSTIQUE A CHEVAL | 99 |
| MUSCULATION OBLIGE | 110 |
| SOI-MEME OBLIGE | 111 |
| CONVAINCRE PLUTOT QUE VAINCRE | 112 |
| LES DROITS DU CHEVAL | 114 |

| | |
|--|-----|
| LES DEVOIRS DU CAVALIER | 115 |
| QUELQUES PRECISIONS D'ORDRE TECHNIQUE | 116 |
| LA MAIN COMME INDICATRICE DE LA DIRECTION DE L'IMPULSION | 117 |
| LA JAMBE COMME GENERATRICE DE L'IMPULSION | 118 |
| BIEN-ETRE DE L'ANIMAL OBLIGE | 119 |
| LE TRAVAIL AUX CADENCES LENTES | 122 |
| LA MAIN, LES DOIGTS, LES BOUTS DES DOIGTS. | 123 |

3°) "LA COURBETTE INTERMEDIAIRE"

| | |
|---|-----|
| LA CESSION LATERALE | 126 |
| LE TRAVAIL DE CESSION LATERALE A LA LONGE | 128 |
| LA CESSION LATERALE DE LA NUQUE | 129 |
| LA DEMONSTRATION TECHNIQUE | 131 |
| LA CESSION LATERALE OBTENUE A CHEVAL | 139 |
| GENERALITES | 143 |
| PRECISIONS TECHNIQUES CONCERNANT CES 4 POINTS | 146 |
| 1°) La Ligne Droite | 146 |
| 2°) Le Cercle | 147 |
| 3°) Les Deux Pistes | 150 |
| 4°) Le Changement De Pied Au Galop | 151 |

4°) "LA COURBETTE INACHEVEE"

| | |
|--|-----|
| L'EQUITATION DITE "SUPERIEURE": LE PASSAGE OBLIGATOIRE | 160 |
| L'IMPULSION "DYNAMIQUE" | 164 |
| LES TRANSITIONS : | |
| LES "POINTES" DU "CHEVAL-ARTISTE" | 165 |
| COMMUNIQUER : | |
| UN EFFORT DE TOUS LES INSTANTS SUR SOI-MEME | 167 |
| LA "GYMNASTIQUE" DU CHEVAL A L'OBSTACLE | 168 |
| LA FOULEE "JUSTE" | 180 |
| LE BON USAGE | 189 |
| LA MESURE | 202 |
| "LE CHEVAL DE DIEU" | 211 |

"LE CHEVAL, CE CELEBRE INCONNU"(1)

Si, pour répondre à une telle interrogation, une mesure est effectuée en termes de confort, de sécurité, voire de vélocité d'un moyen de transport, le service rendu est si faible que rien ne sera expliqué... Dès lors, parlons plutôt de passion, de culture ou d'art et examinons une possible étiologie de cette folie.

Sur une idée de Donald WINNICOT, pédopsychiatre britannique (*Jeu et Réalité. L'espace Potentiel*), la chevauchée évoquerait les premières expériences infantiles du voyage aérien : celles réalisées par la mère transportant, soutenant son nourrisson.

Ce *holding*, s'il est suffisamment bon, fait croire au petit enfant en son omnipotence, en la magie de l'événement et suscite un immense plaisir inconscient et ineffaçable.

La recherche, la quête inavouées de reproduire ces moments précieux conduisent l'homme vers un substitut de l'emport maternel : le cheval, par exemple, sans doute aussi aux rêveries aéronautiques, mais c'est une autre histoire.

Ainsi, sur le dos du noble animal, l'*homo demens* (*sapiens* à ses heures) se souvient inconsciemment et réinvente son espace-jeu primitif où suivant sa capacité à créer, sans règles préalables, développe son art pour devenir *homo equus*.

Il y en a pour toutes les imaginations et de mémoire d'homme et de cheval, ça fait au moins 2500 ans que ça dure. (Le premier traité d'art équestre a été écrit par un certain XENOPHON, environ 500 ans avant J. C.).

Pour en décrire quelques traits, je m'aiderai de l'approche bachelardienne (Gaston BACHELARD, philosophe, *La philosophie du Non*) de toute sapience :

— On rencontre, tout d'abord, les réalistes naïfs qui acquièrent un "équidé" pour le seul plaisir de le posséder, de le regarder et de fantasmer... passons.

— On monte dessus et on subit pour connaître : ce sont les empiriques — les plus nombreux — ; on se débrouille et on s'embrouille : on tire à droite et à gauche, on repère le frein, on cherche le moteur... Dures sont parfois les chutes !

— Par suite, on prend des cours, on veut connaître un peu, en subissant : ce sont les rationalistes ; on assimile les notions élémentaires de **mécanique "newtonienne"** sur certains rapports de masse et d'effort et les voilà en forêt ou sautant des "bouts de bois"... C'est le temps des *cow-boys* sur leur moto-cheval ;

— Dès lors, on perfectionne ; on "théorise", la mythologie s'épaissit et le langage devient hermétique : ce sont les rationalistes complets qui développent des notions compliquées d'une mécanique toute relativiste : la **mécanique "einstienne"** de l'équitation ; mais toujours en appliquant les règles sacrées de la commande et de l'action-réaction ; l'animal est toujours privé de son "self" et est considéré comme stupide ; on trouve ces cavaliers en concours de sauts d'obstacles et sur les rectangles de dressage (aire de jeu lettrée de 60 m sur 20) exhibant leurs talents ; ils ont des résultats probants jusqu'aux jeux olympiques (notamment la cavalerie saxonne)... Mais leurs brusqueries et l'ampleur de leurs gestes "tout en force" troublent la rêverie ;

— Enfin émerge l'équitation des maîtres de Vienne et de Saumur référant à une **mécanique "quantique"** de l'art équestre : la matière s'organise autour de l'onde "psy", de la **fonction "psy"** de l'animal enfin révélé. Un mot sur cet aboutissement.

Les maîtres du siècle dernier, pataugeant et stagnant dans leur art "mécaniste", remirent courageusement en cause l'infrastructure, l'*a priori* "kantien" (Emmanuel KANT, philosophe, *Fondements de la métaphysique des mœurs*), l'évidence "cartésienne" (René DESCARTES, philosophe : *Discours de la méthode*) de leur savoir ; dès lors, le cheval n'est plus un quadrupède mais un bipède se tenant à quatre pattes...

Cette folie de la "**philosophie du non**" les sortit de leur pensée géométrique : les membres postérieurs de l'animal passèrent sous sa masse allégeant ainsi ses membres antérieurs, désormais disponibles pour réaliser mille fantaisies ; on passa de la notion de sustentation (équilibre statique) à la notion d'équilibration (équilibre dynamique). **Le "cheval debout" n'était plus une métaphore.** Dans cette posture nouvelle, l'animal est soulagé, sa charge s'allège. Ce confort le détend, le rend curieux de l'être qui s'intéresse à lui ; il coopère et s'ouvre à l'apprentissage d'une symbolique faite d'indications (par la main, la jambe ou l'assiette)...

Bien sûr, c'est là un immense raccourci des heures de patience et des chapelets d'arcanes et de la savante alchimie équestre qui permet l'établissement de cette interaction, de cette communication. **Ainsi, le cheval "intelligent" est laissé en autonomie participative** — les "saumusards" parlent de liberté surveillée — : dans des limites laborieusement apprises, la monture pilote, le cavalier, discret chargé du guidage, suggère des allures et des directions sous forme d'informations.

Alors, et alors seulement, l'évocation du rêve ancien du transport maternel donne l'illusion d'une réalité retrouvée.

André BERTRAND. (Ingénieur en chef de 1^{ère} classe)

"CHEVAL OBLIGE"

L'exercice qui consiste à mettre en œuvre, par écrit, tous les doutes et incertitudes qui jalonnent, depuis une bonne trentaine d'années, mon chemin parcouru avec le cheval, peut être à la fois périlleux ou salvateur selon que va s'opérer entre ce dernier et nous, une bonne ou mauvaise communication.

Il est donc de ma responsabilité pleine et entière de faire en sorte qu'elle soit porteuse, sinon d'une compréhension totale de cette approche novatrice de l'équitation, du moins d'une meilleure connaissance du cheval, qui, en tant qu'animal, est lui aussi un être de sensibilité et donc de souffrance, si nous n'y prenons garde.

Quoi de plus légitime alors que de porter naturellement une attention particulièrement accrue sur une façon de procéder qui doit intégrer absolument la notion essentielle sur laquelle repose et s'appuie entièrement ce travail de recherche :

— le respect que l'on doit à tout être animal, forcément.

Cette notion nous amène inmanquablement à la question de savoir comment nous allons l'aborder tout en respectant son intégrité physique et mentale.

Il est une règle simple mais fondamentale pour amener les individus à vivre ensemble, en société : — le souci permanent que doit avoir à l'esprit le dirigeant quel qu'il soit, d'appliquer d'abord les règles de droit, seules garantes de la cohésion sociale. Les obligations qui en découlent n'en sont que mieux comprises et, par là même, admises et observées par les individus. A partir de cette

hypothèse de base, on peut dire que tout l'art de la politique réside dans la faculté que possède un peuple de se donner les moyens de tout mettre en œuvre pour préserver cet équilibre.

Pour l'humain, les références peuvent être le rapprochement par certaines valeurs communes et qui peuvent être différentes d'un peuple à l'autre.

Pour l'animal, vous en conviendrez avec moi, les références ne peuvent être en aucun cas d'ordre émanant de quelque valeur que ce soit.

Certes, l'animal a subi, comme l'homme, une évolution de croissance que l'on peut qualifier de naturelle. Mais la comparaison devrait s'arrêter là. Est-ce un bien ou un mal ? La seule société animale qui ait évolué depuis la nuit des temps est quand même celle de l'homme. Alors je laisse aux doux rêveurs le soin de penser qu'un animal puisse être intelligent. J'aimerais simplement attirer leur attention sur le fait que, si le cheval est aussi intelligent, comment peut-il admettre qu'on le monte alors que, manifestement, avec la force qu'il possède, il lui serait très facile de ne pas le tolérer.

Absence d'intelligence ne veut pas dire pour autant absence de mémoire. Mais de quelle mémoire va-t-il s'agir ? Pour abréger, je parlerai de "mémoire" plutôt "sensitive" qui existe aussi chez l'homme. (cf. : PROUST et sa fameuse madeleine)

Ce que l'on peut dire, en gros, c'est que le cheval va se souvenir de ce qui lui fait du bien (sucres, carottes et autres gâteries) ou de ce qui lui a fait du mal. Il nous faut déjà reconnaître que le fait d'être simplement juché sur son dos (en dehors du traumatisme subi lors du "débouillage"), n'est pas forcément pour lui une source de

plaisir. Immanquablement, le cavalier va devoir faire face, à chaque fois, à ce problème : équilibre physique et mental du cheval dans la progression du dressage de façon à maîtriser la violence de ses réactions qu'il pourrait manifester, toujours à juste titre. Pourquoi ? Parce que tout simplement, c'est quand même bien le cavalier qui est allé chercher le cheval et non pas l'inverse !

Il nous faut alors prendre en compte les bases communes concernant tout être vivant. Tout va dépendre maintenant de la façon de les appréhender.